



## Relevé de conclusions du CONSEIL DES SECTIONS

du 16 décembre 2010

**Présent(e) s :** Sophie AGUIRRE (secrétaire générale/ Louvre), Tahar BEN REDJEB (secrétariat national / DRAC Picardie), Nabil BEYHUM (écoles d'architecture), Florence de BOISSIEU (éd. Hatier & al), Patrick BOTTIER (architecture), Jacques DUVIVIER (SUD AFP), Jan FEIGENBAUM (Orsay), Jean-Louis GALMICHE (DLL / secrétariat national Solidaires), Christelle GUYADER (Louvre / secrétariat national), Jean-François HERSENT (DGMIC / secrétariat national), Boris MELLOW (BnF, secrétariat national), Elise MULLER (Louvre), Irène PEREIRA (Versailles), Cédric ROMS (INRAP), Caroline SART (Spectacle vivant), Michel THOME (BPI), Claus TULATZ (SUD AFP / secrétariat national).

**Excusé(e) s :** Guy KORWILL (SUD AFP), Dominique NOEL (DRAC Basse-Normandie / secrétariat national), Agnès SUILLEROT (CSI - trésorerie), SUD Culture 84, Anne-Marie ANDRZEJCZAK (Louvre).

### **Prochains conseils des sections : ATTENTION aux lieux (rue Charlot puis retour rue du Château d'eau)**

- jeudi 27 janvier, 9h30-17h30 : salle commission 3, annexe Varlin, 85 rue Charlot, M° République
- jeudi 24 février, 9h30-17h30 : salle Ferrer, 3 rue du Château d'eau, M° République
- jeudi 24 mars, 9h30-17h30 : salle Tollet, 3 rue du Château d'eau, M° République
- jeudi 21 avril, 9h30-17h30 : salle Tollet, 3 rue du Château d'eau, M° République
- jeudi 19 mai, 9h30-17h30 : salle Tollet, 3 rue du Château d'eau, M° République

### **VIE INTERNE SUD CULTURE SOLIDAIRES**

#### **• Trésorerie : présentation du budget 2011**

Les montants indiqués pour chaque poste sont soit les mêmes que le réalisé 2010, soit augmentés pour des raisons particulières expliquées ci-dessous.

- Signalons que, début 2010, le syndicat n'a pu faire face aux dépenses nécessaires (en particulier à cause de très lourdes dépenses juridiques) que grâce au montant disponible sur le Livret A. Les comptes ne sont revenus à l'équilibre qu'en octobre.
- Le coût exceptionnel de 5 500 € en 2010 de la campagne pour le référendum ne se reproduira bien entendu pas en 2011.
- La formation représente comme tous les ans (c'est prévu dans nos statuts) 10 % du budget global (mais malheureusement ce montant est rarement entièrement dépensé). Il est prévu de former 50 personnes en 2011.

- L'interprofessionnel représente comme tous les ans (c'est prévu dans nos statuts) 25 % du budget global.
  - Les frais bancaires augmentant avec le nombre d'adhérents.
  - Un montant de 1 400 € est maintenu pour les MJC mais, a priori, comme en 2010, ils ne réclameront pas cette somme.
  - 4 865 € d'économies sont provisionnés pour le Congrès de SUD Culture Solidaires qui aura lieu en 2012.
  - Le montant estimé de cotisations pour 2011 n'a pas été augmenté considérablement, car on nous fait part de plus en plus de problèmes de la part de certains adhérents pour les régler et ce n'est donc pas parce que le nombre d'adhésions augmente que le montant des cotisations perçues augmente à proportion.
  - Les cotisations versées à Solidaires représentent environ 4 000 €. Il faudra redéfinir avec l'Union syndicale SUD Culture et Médias Solidaires ce qu'ils versent.
  - Le coût des brochures Solidaires est estimé à 4 100 € (réalisé 2010)
  - Notre participation au forum social européen est estimée à 1 300 € (réalisé 2010)
  - Budget juridique : il y aura un gros dépassement fin 2010 par rapport au budgété (à ce jour 16 500 € dépensés pour 13 000 € budgétés) mais on a malgré tout prévu le même budget en 2011 car il n'est a priori ni prévu ni souhaitable que ce dépassement se reproduise.
  - Caisse de grève (mouvement sur les retraites) : étant donné que la caisse de grève n'a pas fonctionné en intersyndicale, il faut envoyer rapidement à nos adhérents un formulaire de demande de remboursement de jours de grève et réclamer les justificatifs afférents. En fonction des remontées, on décidera d'un montant forfaitaire de remboursement par jour de grève et du nombre de jours remboursés. Solidaires prévoit de verser entre 5 000 et 10 000 € à SUD Culture Solidaires pour compléter la caisse de grève.
- Le budget 2011 sera à nouveau à l'ordre du jour du CDS du 27 janvier 2011.

• **Point sur l'agrandissement des locaux de SUD Culture Solidaires suite au référendum :** la demande (urgente) de mise à disposition de la salle CFDT rue de Louvois dorénavant affectée à SUD Culture Solidaires a été transmise au secrétaire général de la CFDT. Un courrier suivra si rien n'est fait rapidement.

• **Point commission juridique.**

Commission juridique : elle s'est réunie le 3 décembre, entre autres pour finaliser le « mode d'emploi de la commission juridique » qu'elle soumettra en janvier au Secrétariat national puis au CDS.

- Jacques Duvivier : travaille à l'AFP, est élu prud'homal à Paris et il rejoint la commission juridique.

- Evène.fr. Il s'agit d'un site Internet d'informations culturelles qui appartient au groupe *Le Figaro*. 43 plaignants vont attaquer le groupe devant le conseil des Prud'hommes d'ici fin 2010. Ils sont défendus par le cabinet d'avocats Grumbach. Les plaignants se partagent en quatre catégories :

- 1) les stagiaires payés en droits d'auteur (au lieu d'une convention de stage) pendant 3 à 6 mois : ils demandent une requalification en CDI car le droit d'auteur est illégal dans la convention collective des journalistes ;
- 2) les personnes à plein temps payées en droits d'auteurs qui demandent également une requalification en CDI ;
- 3) les journalistes free lance à temps partiel qui demandent également une requalification en CDI ;
- 4) les journalistes en interne en CDI mais qui ont eu des périodes de travail payées en droits d'auteurs qui demandent également une requalification en CDI pour ces périodes.

Tous ces plaignants réclament également des rappels de salaire, des dommages et intérêts, des dommages pour travail dissimulé (non respect de la convention collective des journalistes).

Il est proposé à SUD Culture Solidaires de se porter intervenant volontaire, gratuitement. Après le CDS, il a été décidé de le faire sur seulement 2 dossiers, pour limiter les risques (quasi nuls d'après l'avocat) d'avoir à payer des frais de justice 43 fois si les plaignants perdent et aussi parce que SUD Culture Solidaires se raccroche à cette affaire par le biais de l'ancien délégué du personnel SUD à Evène.fr et qu'elle a été entièrement montée par les plaignants très actifs.

– Universcience. La multiplication des dossiers, d'une part lié à la fusion de la CSI et du Palais de la Découverte il y a un an, puis ensuite à différents litiges initiés par la Direction et / ou la CFDT a entraîné certaines confusions dans les conclusions du CDS de novembre 2010. Voici un point correct sur les affaires en cours à Universcience :

► **Contestation par la SGEN CFDT de la désignation des délégués syndicaux SUD Culture Solidaires et SUD éducation.** Audience au Tribunal d'instance le 15/09/10 repoussée à novembre. M<sup>e</sup> Renard n'a pas plaidé devant le juge mais devant la CFDT dans les couloirs et ils ont retiré leur plainte juste avant l'audience. La prise en charge par le syndicat et le fait que l'affaire soit confiée à M<sup>e</sup> Renard avaient été décidés par échange de mails des membres du Secrétariat national en août 2010 (pas de CDS en juillet-août ni de réunion de la commission juridique). La facture de M<sup>e</sup> Renard du 01/12/10 de 1 794 € sur cette affaire a été réglée. Une participation de l'Union est à solliciter.

► **Contestation par la direction de la désignation du délégué syndical de la société de nettoyage** à la maintenance de Paris, agence de Vitry, fin septembre (après désignation contestée et retirée en juin). Audience au Tribunal d'instance le 07/10/10, repoussée au 02/12 puis au 18/01/11. L'affaire est suivie par M<sup>e</sup> Telle qui a estimé son coût à 800 € HT. La prise en charge par le syndicat a été actée en urgence par mails et coups de téléphones au niveau du secrétariat national et actée au CDS du 21/10/10.

► **Demande d'annulation des élections par la CFTC et la CFDT** mi-novembre. Audience au Tribunal d'instance le 30/11/10, reportée au 05/01/11. L'affaire est suivie par M<sup>e</sup> Renard (coût estimé à environ 1 800 €, si possible à baisser, sera réglé sur 2011). La prise en charge par le syndicat a été actée au CDS du 25/11/10.

### ● Point sur la commission Spectacle vivant

Il va y avoir des mobilisations importantes dans les mois qui viennent (liées à la négociation prochaine d'un accord Unedic sur le régime d'assurance chômage mais aussi liées au financement de la culture et au problème du chômage et de la précarité) et il faudrait qu'un noyau dur de militants (du milieu du spectacle vivant mais aussi des militants d'autres secteurs qui s'y intéressent ou participent à divers collectifs) prenne en charge la coordination du secteur et la rédaction d'expressions SUD Culture Solidaires. La création de la commission Spectacle vivant a été décidée au Congrès de 2009 mais l'éclatement géographique des militants et leurs disponibilités très variables selon leurs périodes de travail la rendent difficile à faire vivre. Un mail a été envoyé à tous les adhérents en leur demandant de manifester leur volonté d'être informés et éventuellement de participer à cette coordination. Une réunion est prévue le 23 décembre à la permanence en petit nombre pour organiser et lancer tout ça. Sachant aussi qu'il n'est pas évident d'articuler le travail fait par les sections et le travail fait au niveau national au sein du secrétariat national.

Il n'y a pas que le Spectacle vivant qui soit concerné par tous ces sujets et il faut en particulier se mobiliser dès le début des négociations sur l'Unedic.

Des scènes nationales sont en passe d'être démantelées et plus largement on assiste au démantèlement de nombreux réseaux et structures culturels. Il faut donc travailler avec ceux qui s'en occupent localement, comme les DRAC.

Le bilan des manifestations récentes n'est pas très bon : le 4/12 (contre le chômage et les précarités) il y avait très peu de monde à Paris, et le 13/12 (contre la politique de restriction budgétaire du MCC appliquée au spectacle vivant) : le SYNDEAC et CGT spectacle (avec l'appui de la CGT Culture qui a occupé depuis le matin le siège de la DGCA [Direction générale de la création artistique] du ministère, sans, bien sûr, prévenir une quelconque autre organisation syndicale (au nom de l'unité syndicale sans doute !) ont voulu que ce soit une initiative les mettant en avant.

Une réunion du CRACC (Comité régional d'action pour la culture et la connaissance) est organisée le 10/01/11 pour tenter de le relancer après que la SYNAVI ait accusé le SYNDEAC de vouloir le saboter. Le SYNAVI a fait un texte sur la « culture pour chacun » et on pourrait rebondir sur ce sujet et éventuellement signer un texte en commun.

Remarques :

- Il faudra faire un point sur la gestion des mails et des listes de diffusions à SUD Culture Solidaires. Des forums devraient être créés pour les débats, auxquels s'inscrivent (ou pas) les adhérents).
- L'idée d'une Newsletter peut aussi être intéressante. On peut également créer des listes de débats plutôt que des forums.
- Rappelons que le syndicat dispose d'un site Internet sur lequel les sections peuvent créer des espaces spécifiques.
- Un forum sur l'indemnisation du chômage pourrait être créé.

Il est par ailleurs demandé qu'un point systématique sur les réunions des commissions internes ou des commissions Solidaires soit inscrit à l'ordre du jour des prochains CDS.

● **Implication des militants de SUD Culture Solidaires dans les Solidaires locaux**

Il faudrait organiser au premier trimestre 2011 une réunion de tous les représentants en Solidaires locaux et des délégués locaux pour tenter de se recenser. Date à préciser.

Un questionnaire va être envoyé à chaque adhérent-e qui permettra d'être informé de leur implication éventuel dans ceux-ci. La permanence en profitera pour actualiser les « fiches » de chaque adhérent-e pour renseigner leur participation dans les Instances représentatives du personnel du privée ou du public et conseils d'administrations ou autres commissions.

Un recensement des résultats aux élections (public et privé) est en cours pour permettre de faire connaître les implantations SUD. L'annuaire de SUD Culture Solidaires est commencé mais n'est toujours pas fini et il faut absolument le poursuivre. Il faudrait créer une « fiche » que chaque section pourrait renseigner.

En résumé, tout cela se fera si on sait exactement ce qu'on veut et pourquoi : faciliter la structuration, savoir à qui s'adresser dans tel secteur, à tel endroit. La forte présence d'isolés dans le syndicat ne facilite pas les choses.

● **Présentation du projet SUD Médias / Pôle Médias de SUD Culture Solidaires** : la loi du 20 août 2008 sur la représentativité a compliqué la création de syndicats autonomes car ils ne peuvent être représentatifs qu'au terme de 2 ans d'ancienneté. Il est donc plus simple de créer des sections dans un syndicat ayant plus de 2 ans d'ancienneté.

Des salariés des médias demandent régulièrement à créer des sections (récemment au Groupe Express-Roularta, chez Hachette Filipacchi associés et prochainement à RFI). Mais ces salariés ne s'identifient pas à la culture et c'est pourquoi il est proposé de discuter de la création d'un syndicat SUD Médias. SUD Culture Solidaires pourrait déposer dès maintenant les statuts de ce SUD Médias, ce qui permettrait au délai de 2 ans (pour l'obtention de la représentativité) de commencer à courir. Tous les

salariés des médias pourraient adhérer à ce syndicat, en même temps qu'ils adhéreraient à SUD Culture Solidaires.

Remarques et réponses :

- Cela rajoute un niveau supplémentaire ; pourquoi l'Union SUD Culture et Médias Solidaires ne pourrait-elle pas jouer ce rôle ?
- L'accueil des salariés des médias relève du champ de compétence de SUD Culture Solidaires. Mais comment faire avec des sections qui ne veulent pas créer un syndicat (l'Union regroupe des syndicats) mais ne se reconnaissent pas dans le terme « culture » ?
- Le nouveau syndicat serait dormant pendant 2 ans alors que la représentativité se joue aussi en matière d'activité.
- Il n'est pas possible, comme certains le suggèrent, d'ajouter le terme « médias » à SUD Culture Solidaires car le SNJ s'y opposerait.
- L'Union SUD Culture et Médias Solidaires n'effectue pas un travail de développement dans les médias. Ce développement, il est important de le faire au sein de SUD Culture Solidaires qui propose un cadre démocratique pour le faire. La proposition faite est aussi une réponse à la volonté de certains adhérents du SNJ, attachés à Solidaires, d'organiser des non journalistes et de lancer un Solidaires Médias. Si nous ne bougeons pas, ils risquent de nous bloquer.
- Il pourrait y avoir des sections affichant le terme « médias » (cf. Groupe Express-Roularta) ou alors un nouveau syndicat adhérent à l'Union. Il faut veiller aux questions de trésorerie et craindre des problèmes de contestation de représentativité. On pourrait s'orienter vers la création de syndicat proposée mais il ne faudrait pas être pris en flagrant délit de « faux syndicat ».
- Des craintes se dégagent par rapport à l'Union qui a une certaine fonctionnalité qui ne fonctionne pas. Il faut s'interroger sur les capacités (personnes) du nouveau syndicat.
- Pourquoi pas, dans SUD Culture Solidaires, un « Pôle médias » plutôt qu'un nouveau syndicat ?
- L'Union a permis aux syndicats SUD France 3, SUD AFP, SUD Radio France et SUD France Télévision de rentrer dans Solidaires. Mais le développement de SUD dans les médias ne peut pas passer par l'Union qui n'a en effet pas la possibilité de désigner des RSS (représentant-e-s de section syndicale).

● **Livret d'accueil militant (pas inscrit à l'ordre du jour) :** ce livret étant finalisé depuis la rentrée, il est prêt à être envoyé aux militants (la surcharge de travail au moment du mouvement sur les retraites a retardé cet envoi).

● **L'AAS (association pour l'action sociale, culturelle et sportive au Ministère) (pas inscrit à l'ordre du jour) :** nous devons répondre d'urgence au message de la vice-présidente qui demande à notre syndicat de nommer quelqu'un au CA (conseil d'administration, où siègent les organisations syndicales qui ont des sièges au CTPM – comité technique paritaire ministériel). Quand on est au CA on nomme également des représentants à l'AG des adhérents. Notre présence à l'AAS est indispensable ; la CGT y est elle très présente et y défend ses propres positions.

Rappelons que l'AAS est l'équivalent d'un CE (comité d'entreprise) dans le privé et gère l'action sociale, culturelle, sportive (colonies de vacances, par exemple) ainsi que les prêts à taux 0 pour les agents qui ne bénéficient pas de secours.

Nous devons nous procurer les statuts (qui datent de 1982) et adopter une position, entre autres sur la question de l'emploi de salariés qui nous transformerait en employeur mais aussi sur la revendication de CE plutôt que d'AAS (débat à avoir avec Solidaires sur ce sujet).

Ce point devra être mis à l'ordre du jour du prochain CDS, avec des documents à l'appui, un budget, des informations sur les décharges, le nombre de salariés... En attendant, on peut demander au Ministère un mois de plus pour rendre notre réponse.

## ACTUALITÉ MINISTÈRE

- **7 décembre : compte rendu rencontre avec le Ministère sur la Charte sociale au sein des entreprises sous-traitantes du Ministère de la culture**

L'objectif est d'obtenir que des chartes sociales soient introduites dans les cahiers des charges qui lient le Ministère et les entreprises sous-traitantes. Il faut également réfléchir à la manière, pour les établissements, de les faire respecter en cours de marché.

Les organisations syndicales demandent un bilan de l'externalisation et veulent savoir ce que cela représente au niveau de la masse salariale. La CGT a fait un modèle de charte.

Le Ministère ne manifeste pas beaucoup de bonne volonté sur ce dossier. Nous devons construire un revendicatif.

- **6 janvier : rencontre avec le Ministère sur le concept de « Culture pour chacun »** : il faudrait transférer aux adhérents l'article d'Alain Hayot, délégué du PCF à la Culture, « La "culture pour chacun ou le populisme au service du marché" », publié dans *L'Humanité* du 3 décembre 2010. Les contributions des sections sont attendues à la permanence. C'est l'occasion de réfléchir à ce qu'est pour nous la culture (l'expression « culture pour chacun » a une connotation individualiste qui n'est pas toujours perçue). Est-ce que la culture ce n'est pas plutôt la culture d'éducation populaire ?

Ce n'est pas le système actuel, qui fait voler en éclat toutes les associations et supprime toutes les subventions, qui pourra satisfaire la culture pour chacun. La « culture pour chacun » sans moyens c'est purement idéologique.

- **Prime de reliquat** : le Ministère avait annoncé que cette prime, considérée comme une prime de Noël, ne serait pas versée cette année. Puis il a annoncé une prime de 100 € pour tous, sachant que des primes ont déjà été versées à la BnF et au Louvre (de 100 à 170 €). Celle-ci va-t-elle s'ajouter à celles déjà versée dans ces établissements ?

Nous ne savons pas comment elle est financée. Nous devons dénoncer l'inégalité de traitement (elle ne concerne que les agents des catégories B et C) et demander que toutes les primes soient mises à plat (y compris la Prime fonction résultat), alors que les salaires sont bloqués.

## MOBILISATION CULTURE

- **Bilan Contre forum d'Avignon des 26 et 27 novembre (rédigé par Sud Culture 84 le 13 décembre 2010)**

Cette 3e édition aura bénéficié d'une *publicité* inespérée grâce au Forum lui-même, qui s'est clôturé le 6 novembre sous les jets de gaz lacrymogène des CRS et les huées des manifestants venus devant le Palais des Papes exprimer leur mécontentement aux participants de ce Davos de la Culture (où Christine Lagarde était présente ce jour-là) à l'issue d'une énième journée de mobilisation contre la réforme des retraites.

Le 3e Contre Forum de la Culture a été à la hauteur de nos attentes et fidèle à l'esprit que notre section voulait lui donner. À savoir un temps d'échange, de partage et de discussions fertiles autour de grandes questions relatives à la Culture (marchandisation, évolutions numériques du cinéma, etc.) entre des personnes de sensibilités politiques très différentes et venues d'horizons très différents (militants syndicaux et politiques, acteurs culturels, artistes, citoyens, public(s) divers, etc.).

150 personnes environ ont participé à ces deux journées de Contre Forum. La contribution des intervenants a été d'un très bon niveau, bien qu'à notre avis la proportion d'interventions de militants syndicaux doive être réétudiée en vue de plus de brassage de point de vue sur les sujets traités.

Jean-Pascal Giroux du JT du OFF a filmé l'intégralité des débats et va s'atteler à la réalisation d'un DVD / mémoire du contre forum.

Une camarade fera la transcription papier de tous les débats (comme pour les 2 précédentes éditions).

Tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de ce 3e Contre Forum ont été globalement satisfaits de cette 3e édition et envisagent sérieusement de récidiver en 2011.

À chaud, de nouvelles perspectives et propositions ayant été proposées par les partenaires, une réunion « bilan et perspectives » a été calée mi-janvier prochain avec tous.

Le coût d'organisation du Contre Forum 2010 a été plus que raisonnable (moins de 1 300 € au total).

SUD Culture Solidaires a pris à sa charge le travail de compilation / réalisation de Jean-Pascal Giroux sur les extraits de films du Forum 2009 (300 €), une chambre d'hôtel pour un militant venu de Paris (55 € + petit dej.), les repas des participants du contre forum pour le midi du 27/11 (120 € environ), les courses pour le pique-nique offert au public et les croissants du matin (87 €). Soit un total de 550 € environ pour SUD Culture Solidaires. Aip-Paca et SUD Culture 84 ont pris en charge le billet d'avion et les billets de train de Rick Brown (610 € au total). Utopia a pris à sa charge la location du film *Le Rebelle*. L'AJMI, Utopia et le Théâtre des Doms ont mis gratuitement leurs salles à disposition.

Annexes : [http://www.dailymotion.com/video/xg32pi\\_manif3\\_creation](http://www.dailymotion.com/video/xg32pi_manif3_creation)

Versailles: des débats ont eu lieu sur des thématiques intéressantes. Il y a eu pas mal de monde. L'organisation était bonne. Des vidéos sont déjà en ligne (sur le site de SUD Culture Solidaires).

BnF: la projection du film *Le Rebelle* (l'artiste présenté comme une individualité qui refuse toute concession) a été intéressante pour le débat. Il y a eu une bonne mobilisation de réseaux locaux (dont des réseaux médiatiques). Les débats sur le numérique et le cinéma en particulier étaient intéressants.

• **Spectacle vivant / Intermittents : appels et mobilisations suite à la remise en cause des annexes 8 et 10** : voir plus haut le point sur la commission Spectacle vivant.

• **Précarité Fonction publique :**

Une réunion de préparation de la commission Fonction Publique de Solidaires prévue les 10 et 11 janvier aura lieu le 21/12. Un rassemblement a eu lieu le 9/12 à Paris au Trocadéro avec des prises de parole.

Une journée d'action est prévue le 20/01 avec la possibilité de mobiliser plus de monde.

## ACTUALITÉ REVENDICATIVE

• **Bilan mobilisations retraites (cf. dernier BN de Solidaires et 8 pages amendé en BN joint à l'ODJ)** : 1 000 exemplaires seront demandés pour un envoi à chaque adhérent.

• **Répression antisyndicale à la Poste et action du 15 décembre :**

15/12 (mobilisation des syndicats européens contre l'austérité): 500 à 600 personnes ont défilé à Paris, Solidaires avait très peu mobilisé, la CGT un peu plus. Des grèves ont été assez suivies en Espagne, au Portugal, en Irlande et en Grèce. Une réunion des syndicats européens est prévue à Milan en juin 2011.

La Poste: Olivier Rosay, secrétaire départemental du syndicat SUD PTT Paris, était menacé de révocation par la direction de La Poste. Le 15 décembre, il passait devant le conseil central de discipline. Il lui est reproché d'avoir une activité syndicale intense et de parler librement. Un rassemblement de 350 personnes avec des prises de paroles a eu lieu devant le siège de la Poste ce jour-là : Annick Coupé, SUD PTT, le SNUIR, SUD Culture Solidaires entre autres étaient là. Notre camarade n'a heureusement pas été révoqué mais il a pris 2 ans de mise à pied (dont 18 mois ferme) et il n'a plus le droit d'avoir un exercice syndical. Il va faire appel devant le Tribunal administratif.

Rappelons que des camarades du Louvre avaient été convoqués pour divers actes syndicaux. Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer aux actions mais il faut être vigilants.

**TOUR DES SECTIONS**

Pas d'interventions.

**UNION SYNDICALE SOLIDAIRES**

• **Questionnaire sur la communication Solidaires** : les propositions de réponses du Secrétariat national ont été adressées avec l'ordre du jour. Il manque encore des réponses sur le journal national *Expressions Solidaires*.

Paris, le 12 janvier 2011